



CTA du 28 juin 2018

Déclaration de la FSU.

Madame la Rectrice,

Ce CTA de fin d'année scolaire se tient dans un contexte difficile et mouvementé. Les attaques sont diverses et nombreuses de la part du gouvernement. Ce dernier d'ailleurs, sans doute pour ne pas trop inquiéter, n'utilise plus le mot réforme mais évoque la transformation, la modernisation...

Modernisation ? Le fait de vouloir mettre fin au paritarisme ? De fusionner les CT et les CHSCT ? De remettre en cause le statut des fonctionnaires en lui préférant le contrat ? De s'attaquer de fait à travers les organisations représentatives des personnels aux droits de tous les fonctionnaires. Cette vision profondément libérale de la Fonction Publique est inacceptable. **Nous demandons le retrait de ce projet.**

Modernisation ? Le fait d'envisager de fusionner les académies dans les 13 grandes régions avec un recteur ou une rectrice unique qui verrait ses compétences élargies et aurait par ailleurs une grande latitude dans la définition de la politique éducative régionale ? Dans l'attente d'un arbitrage ministériel, la FSU réaffirme son attachement au modèle académique, la construction de la carte des académies doit correspondre comme c'est le cas aujourd'hui aux besoins d'organisation et de gestion du maillage des établissements et des écoles d'une part, et à la nécessité de maintenir une politique nationale d'éducation d'autre part.

Transformation ? Dans la gestion des affectations des élèves dans le Supérieur, le système APB avait bien démontré ses failles et ses limites, mais que dire de Parcoursup ? À quelques semaines des épreuves du baccalauréat, ce nouveau dispositif a imposé à de nombreux élèves les incertitudes de l'attente. Beaucoup d'élèves dans nos établissements ont été déstabilisés par cette procédure : espoir d'une meilleure proposition pour certains, refus pour d'autres, fermeture de la plateforme pendant les épreuves, ce système est anxiogène, il doit être revu, nous avons posé dans les questions diverses une demande de premier bilan.

Transformation? ou disparition ? l'article 10 du projet de loi intitulé «pour la liberté de choisir son avenir professionnel » prévoit de confier l'information sur les métiers et les formations aux régions et de leur transférer les DRONISEP. Nous rappelons notre opposition à cette mesure contre le service public d'orientation de l'éducation nationale, les DRONISEP remplissent des missions indispensables à l'institution scolaire et les Centres d'Information et d'Orientation constituent un maillage essentiel de proximité pour nombre de familles en lien avec les EPLE.

Disparition ? Les enseignements d'exploration et de complément en EPS au lycée constituent pour beaucoup de nos élèves un véritable parcours de réussite. Le refus du ministère de compenser leur disparition par la création d'un enseignement de spécialité en EPS est incompréhensible.

Interrogations pour cette rentrée scolaire. Dans les lycées circulent des informations contradictoires sur l'organisation de la rentrée. Nous demandons que soit clarifié auprès des établissements le volume d'heures concernant l'accompagnement personnalisé notamment en classe de seconde. Décret et circulaire de 2010 définissent l'accompagnement personnalisé comme un temps d'enseignement intégré à l'emploi du temps de l'élève. Ces mesures sont toujours en vigueur, on ne peut pas anticiper ce que seront les 54 heures dédiées à l'orientation en l'absence de texte à ce

jour.

Interrogations sur l'avenir face à une politique dont la seule mesure sociale est le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire. Aucun geste visant l'amélioration des conditions d'enseignement pour tous les élèves : pas de meilleures conditions d'accueil en maternelle, pas d'effort pour baisser les effectifs des classes afin de se rapprocher des moyennes de nos voisins européens, pas de développement des dispositifs d'aide ou de prévention. Pire ! Les plus démunis sont la première cible des coupes budgétaires soi-disant « obligatoires ».

Le gouvernement prétend moderniser avec les « vieilles recettes » du libéralisme : réduire les budgets socialisés, privatiser, individualiser, supprimer les régulations. Face au laminage programmé des solidarités et des collectifs, la référence au développement des coopérations, maintes fois évoquée dans le plan de formation, fait vraiment figure de vœu pieux.

En conclusion, la liste des régressions multiples n'est pas close, toutes annoncent et convergent vers un nouveau modèle de gouvernance de notre système éducatif, moins de droits pour les personnels, et toujours des inégalités qui ne favorisent pas la réussite de tous les élèves.